

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2008

Séance du 22 février 2008

CG 08/1^{ère}/IV-10

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR
L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT
DES COMMUNES RURALES**

Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement,
- de l'alimentation en eau potable.

I - CONTEXTE PARTENARIAL

A - Des demandes importantes

A l'occasion du Budget Primitif 2007, je vous avais fait part de l'accroissement important des demandes d'aides des communes et syndicats, en matière d'assainissement et d'eau potable.

Pour 2008, le nombre et les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés se sont stabilisés à un niveau élevé, quoique inférieur à l'an dernier. Ils s'élèvent à un peu plus de 18,2 M € HT de travaux en assainissement et à 5,5M € HT en eau potable.

En conséquence, et afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, indispensables tant au niveau de la salubrité, de l'environnement que du développement local, je suis amené pour 2008 à vous présenter un programme d'intervention conséquent.

B - La poursuite des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Lors du Budget Primitif 2005, je vous indiquais que la loi sur l'eau en cours d'examen prévoyait que les crédits d'Etat (FNDAE), affectés aux opérations d'eau potable et d'assainissement des communes rurales, seraient transférés aux Agences de l'Eau et/ou aux Départements.

L'Etat a décidé qu'à partir de 2007, les Agences de l'Eau récupéreront la gestion de ce programme d'intervention destiné à soutenir les collectivités rurales.

Dans ce nouveau cadre d'intervention de l'Etat, les recettes proviennent, d'une part, de redevances supplémentaires (assiette élargie et taux augmenté) et, d'autre part, d'un transfert de crédits affectés par les Agences, des communes urbaines, dont la majorité des gros investissements a été réalisée ces dernières années, vers les communes rurales.

Ces crédits S.U.R. sont devenus ainsi intégralement des crédits Agence de l'Eau et, pour en bénéficier, les opérations devront dorénavant respecter les critères d'éligibilité définis par cette structure.

Toutefois, afin de préserver un **partenariat** avec les Conseils Généraux, l'Agence a signé, en début d'année 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir des opérations retenues comme prioritaires.

Pour 2008, l'Agence impose d'inscrire sur ces crédits uniquement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Urbaines (ERU) de 1995.

C - Compte-rendu d'utilisation des crédits S.U.R. 2007

Lors du Budget Primitif 2007, le Département avait proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R. dans le cadre d'une enveloppe disponible de 556 000 €. En cours d'année, une seconde enveloppe a été attribuée par l'Agence de l'Eau pour aboutir à un montant de **1,95 M €** de subvention S.U.R. réservée aux travaux d'équipement des communes du Tarn-et-Garonne.

Un bilan de l'affectation de ces crédits vous a été présenté en DM2 2007.

II - TAUX GLOBAUX D'INTERVENTION

Afin, d'une part, de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau :

- **en assainissement :**
 - . **48 %** pour le traitement,
 - . **45 %** pour les réseaux.
- **pour l'alimentation en eau potable :**
 - . **60%** pour le traitement,
 - . **40 %** pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplafonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

III - ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Depuis 1986, environ **79 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

A - Critères d'intervention

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 35% pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte.
- 38% pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de la capacité ou de performance de l'installation.

Programme complémentaire

- 10% accordés facultativement en complément des subventions principales.

B - Programme 2008

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver **reste conséquent** cette année. Il se décompose ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 28 dossiers dont 9 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 19 dossiers, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - un programme S.U.R. (en annexe III) composé de 11 dossiers.

Au titre de l'année 2008, une première enveloppe de **975 000 €** de crédits S.U.R. est réservée, pour le Tarn-et-Garonne, par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Une programmation complémentaire de crédits d'un montant proche devrait être proposée par l'Agence, en cours d'année, en fonction de l'état de consommation de ces crédits S.U.R.

Afin d'établir une proposition de liste de dossiers éligibles sur ces crédits, je vous propose :

- de retenir les dossiers les plus urgents,
- de délibérer sur un montant d'opérations volontairement supérieur aux crédits disponibles, en inscrivant 13 opérations de création ou d'aménagement de stations d'épuration et de réseaux d'assainissement d'un coût prévisionnel de **7 533 090 € HT**, et dont le montant d'aide sollicité, aux taux plafonds de 48 % et 45 %, s'élèverait à 3 568 021 €. En tenant compte de l'aide complémentaire de l'Agence de l'Eau sur ses crédits traditionnels, au taux de 25 % pour ces 13 opérations, les crédits S.U.R. 2008 ne devraient être finalement sollicités qu'à hauteur de **1 715 333 €**.

Les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté dès que possible, à l'occasion d'une prochaine session.

Dans la mesure où ces crédits S.U.R. seraient insuffisants, les opérations non retenues deviendraient prioritaires au titre de la programmation 2009.

4 - Un programme d'attente (en annexe IV) composé de 8 dossiers.

Je vous rappelle que les dossiers inscrits chaque année sur ce programme d'attente peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire sur les programmes ultérieurs, ainsi que d'une autorisation de démarrage anticipé des travaux.

5 - Propositions 2008

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2008:

- d'approuver le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de **2 100 460 € en annuités et de 636 799 € en capital**, soit un total d'aides de **2 737 259 €**, correspondant à un programme de travaux de **6 353 022 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe II relatif à la **participation complémentaire en capital de 181 943 €** correspondant à un programme de travaux de **1 819 427 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits Agence de l'Eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à **1 715 333 €** au titre du programme S.U.R. 2008, correspondant à un programme de travaux de **7 533 099 € HT**, le complément de subvention étant apporté par les lignes traditionnelles de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, à hauteur d'un taux prévisionnel de 25 %,

- de prendre acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.

IV - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **77 M € HT** de travaux depuis 1986.

A - Rappel des critères d'intervention

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

Programme complémentaire

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

B - Programmation 2008

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe V) sur lequel 23 dossiers ont été pris en compte. Parmi ceux-ci, 6 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe VI) composé de 17 dossiers, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Un programme d'attente (en annexe VII) composé de 1 dossier qui pourra bénéficier d'une inscription prioritaire sur la programmation à venir.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2008 :

- d'adopter le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de **1 813 382 €** en annuités, et **268 553 €** en capital, soit un total d'aides de **2 081 935 €**, correspondant à un volume de travaux de **5 435 545 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de **252 793 €** correspondant à un programme de travaux de **1 263 970 € HT**,

- de prendre acte du programme d'attente figurant en annexe VII,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture, aménagement rural et environnement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Contexte partenarial

- Prend acte qu'afin de préserver la politique de partenariat, l'Agence de l'eau a signé, en début d'année 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir les opérations prioritaires ;
- Précise que pour 2008, l'Agence de l'eau impose d'inscrire sur les crédits SUR/Agence de l'eau uniquement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la directive européenne des eaux urbaines de 1995 ;

Assainissement des agglomérations

- Approuve le programme départemental principal tel que défini en annexe I avec une participation du Conseil Général de 2 100 460 € en annuités et de 636 799 € en capital, soit un total d'aides de 2 737 259 €, correspondant à un programme de travaux de 6 353 022 € HT ;
- Adopte le programme départemental complémentaire tel que défini en annexe II avec une participation en capital de 181 943 € correspondant à un programme de travaux de 1 819 427 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits Agence de l'eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à 1 715 333 € au titre du programme S.U.R. 2008, correspondant à un programme de travaux de 7 533 099 € HT, le complément de subvention étant apporté par les lignes traditionnelles de l'Agence de l'eau, à hauteur d'un taux prévisionnel de 25 % ;
- Prend acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif.

Alimentation en eau potable

- Adopte le programme départemental principal tel que défini en annexe V avec une participation du Conseil Général de 1 813 382 € en annuités et 268 553 € en capital, soit un total d'aides de 2 081 935 €, correspondant à un volume de travaux de 5 435 545 € HT ;
- Adopte le programme départemental tel que défini en annexe VI relatif avec une participation complémentaire en capital du Conseil Général de 252 793 € correspondant à un programme de travaux de 1 263 970 € HT ;

- Prend acte du programme départemental d'attente figurant en annexe VII ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants conformément au tableau récapitulatif.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

RECAPITULATIF

CG 08/1ère/IV-10ann0

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2008 à approuver	2008	2009	2010
2041454 61	Assainissement des agglomérations	533 977 €		215 000 €	240 000 €	78 977 €
			636 799 €	86 799 €	350 000 €	200 000 €
			Crédits à ratifier...	301 799 €		
2041440 61	Alimentation en eau potable	757 771 €		352 771 €	295 000 €	110 000 €
			268 553 €	68 553 €	100 000 €	100 000 €
			Crédits à ratifier...	421 324 €		
2041456 61	Assainissement complémentaire en capital	182 750 €		85 000 €	80 000 €	17 750 €
			181 943 €	31 943 €	100 000 €	50 000 €
			Crédits à ratifier...	116 943 €		
2041441 61	A.E.P. Complémentaire en capital	667 536 €		303 100 €	284 436 €	80 000 €
			252 793 €	52 793 €	100 000 €	100 000 €
			Crédits à ratifier...	355 893 €		
2041461 61	Schémas communaux d'assainissement	10 000 €		5 000 €	5 000 €	
			0 €	0 €		
			Crédits à ratifier...	5 000 €		

Le Président,

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT
DES COMMUNES RURALES**

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 08/1ère/IV-10ann1

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Aucamville	Réseau - Quartier les Sigalères	10 000	35 %	3 500
Auvillar	Réseau - Chemin d'Embatlarègue	21 500	35 %	7 525
Castelferrus	Réseau - Secteur le Couvent	33 000	35 %	11 550
Dunes	Réseau - Zone artisanale	19 791	35 %	6 927
Gasques	Réseau - Transfert vers nouvelle station	89 521	35 %	31 332
Golfech	Réseaux - secteur Labaquère Guiraud - chemin de Dané - RD 813 - Av. d'Aquitaine et Midi	10 500 74 641 130 503 -----	35 % 35 % 35 % -----	3 675 26 124 45 676 -----
	TOTAL	215 644	35 %	75 475
Lafrançaise	Réseau - Hameau de Saint Maurice - Tranche 2	226 079	35 %	79 128
Laguépie	Réseaux - tranche 2 - Secteurs RD 922, les Carrials, UCPA, Saint Cambraire, avenue de la gare - secteur Haut de Mayounelle	119 740 73 150 -----	35 % 35 % -----	41 909 25 602 -----
	TOTAL	192 890	35 %	67 511
Larrazet	Réseau - Carrefour RD 14/ RD 25	16 035	35 %	5 612
La Ville Dieu du Temple	Réseau - Doublement conduite de refoulement secteur Bernuze à la nouvelle station	90 377	35 %	31 632
Malause	Réseau - Zone de Revel	81 770	35 %	28 620
Montech	Réseau - Impasse de Rougerie	27 172	35 %	9 510
Nohic	Réseau - Secteur VC 5 La Croix Rouge	55 151	35 %	19 303
Perville	Réseau - Futures constructions	20 067	35 %	7 023
Saint Antonin Noble Val	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	262 000	35 %	91 700
Saint Clair	Réseau - 3 ème tranche du bourg	16 600	35 %	5 810

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Saint Porquier	Réseau - RN 113 et VC 5	199 500	35 %	69 825
Valence d'Agen	Réseau - Rue du 11 novembre	189 100	35 %	66 185
Verfeil sur Seye	Réseau - Secteurs Al Barri et derrière l'église	53 230	35 %	18 631
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS PRINCIPALES EN CAPITAL TOTAL 2008		1 819 427		636 799
2 - Opérations retenues pour une subvention en annuités				
Boudou	- création du réseau dans le bourg	388 903	45 %	175 006
	- construction d'une station d'épuration de 190 EH	230 000	48 %	110 400
	TOTAL	-----	-----	-----
		618 903	46,11%	285 406
Caumont	- création du réseau dans le bourg	340 010	45 %	153 004
	- construction d'une station d'épuration de 250 EH -	250 500	48 %	120 240
	TOTAL	-----	-----	-----
		590 510	46,27%	273 244
Golfech	Station - Accroissement des capacités de traitement à 1 800 EH	700 000	48 %	336 000
Mansonville	- création du réseau dans le bourg	377 062	45 %	169 678
	- construction d'une station d'épuration 250 EH -	271 838	48%	130 482
	TOTAL	-----	-----	-----
		648 900	46,26 %	300 160
Molières	- création du réseau hameau d'Espanel	221 212	45 %	99 545
	- construction d'une station d'épuration de 80 EH au hameau d'Espanel	70 267	48%	33 728
	TOTAL	-----	-----	-----
		291 479	45,72 %	133 273
Communauté de Communes des Deux Rives	Station de Valence d'Agen – Aménagements pour déshydrater les boues issues des stations de la communauté de communes – 1ère tranche	488 900	48 %	234 672
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- à Bioule - route de Montricoux	54 900	45 %	24 705
	- à Bioule - chemin des Crozats	42 000	45 %	18 900
	- à Nègrepelisse - chemin de Bardette et base natique	100 116	45 %	45 052
	- à Nègrepelisse - zone artisanale			
	- à Saint Etienne de Tulmont -chemin de La Clare	29 592	45 %	13 316
	- à Vaïssac - VC 4	108 500	45 %	48 825
	- à Albias - chemin du Barreau - Tranche 2			
	TOTAL	17 000	45 %	7 650
		110 800	45 %	49 860
		-----	-----	-----
		462 908	45 %	208 308
	Réseau - A Nègrepelisse - Renforcement du réseau de refoulement jusqu'à la nouvelle station d'épuration	400 000	45 %	180 000

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
SIEA de Montpezat – Puylaroque	Réseaux			
	- à Saint Cirq - Lotissement Pexaute	102 332	45 %	46 049
	- à Saint Cirq - 2 ème tranche dans le bourg			
	- à Monteils – Lieu dit Jacquettes - ancien chemin de Caussade	40 000	45 %	18 000
	- à Lapenche - 2ème tranche dans le bourg	33 001	45 %	14 850
	- à Lapenche - Futurs lotissements			
	TOTAL	30 000	45 %	13 500
		126 662	45 %	56 998
		-----	-----	-----
		331 995	45 %	149 397
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS EN ANNUITES TOTAL 2008		4 533 595		2 100 460
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS PRINCIPALES EN CAPITAL ET EN ANNUITES TOTAL 2008		6 353 022		2 737 259

Le Président,

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 08/1^{ère}/IV-10ann2

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Aucamville	Réseau - Quartier les Sigalères	10 000	10 %	1 000
Auvillar	Réseau - Chemin d'Embatlarègue	21 500	10 %	2 150
Castelferrus	Réseau - Secteur le Couvent	33 000	10 %	3 300
Dunes	Réseau - Zone artisanale	19 791	10 %	1 979
Gasques	Réseau - Transfert vers nouvelle station	89 521	10 %	8 952
Golfech	Réseaux			
	- secteur Labaquère Guiraud	10 500	10 %	1 050
	- chemin de Dané	74 641	10 %	7 464
	- RD 813 - Av. d'Aquitaine et Midi	130 503	10 %	13 050
	TOTAL	----- 215 644	----- 10 %	----- 21 564
Lafrançaise	Réseau – Hameau de Saint Maurice – Tranche 2	226 079	10 %	22 608
Laguépie	Réseaux			
	- tranche 2 - Secteurs RD 922, les Carrials, UCPA, Saint Cambraire, avenue de la gare	119 740	10 %	11 974
	- secteur Haut de Mayounelle	73 150	10 %	7 315
	TOTAL	----- 192 890	----- 10 %	----- 19 289
Larrazet	Réseau - Carrefour RD 14 / RD 25	16 035	10 %	1 604
La Ville Dieu du Temple	Réseau - Doublement conduite de refoulement secteur Bernuze à la nouvelle station	90 377	10 %	9 038
Malause	Réseau - Zone de Revel	81 770	10 %	8 177
Montech	Réseau - Impasse de Rougerie	27 172	10 %	2 717
Nohic	Réseau - Secteur VC 5 La Croix Rouge	55 151	10 %	5 515
Perville	Réseau - Futures constructions	20 067	10 %	2 007
Saint Antonin Noble Val	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	262 000	10 %	26 200
Saint Clair	Réseau - 3 ème tranche du bourg	16 600	10 %	1 660
Saint Porquier	Réseau - RN 113 et VC 5	199 500	10 %	19 950
Valence d'Agen	Réseau - Rue du 11 novembre	189 100	10 %	18 910

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Verfeil sur Seye	Réseau - Secteurs Al Barri et derrière l'église	53 230	10 %	5 323
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES TOTAL 2008		1 819 427	---	181 943
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS TOTAL SUBVENTIONS 2008		6 353 022	---	2 919 202

Le Président,

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2008 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

CG 08/1^{ère}/IV-10ann3

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subven- tionnable	Taux (*)	Montant
Lacourt Saint Pierre	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 400 EH	393 000	23 %	90 390
L'Honor de Cos	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 140 EH à Léríbosc	218 000	23 %	50 140
Lizac	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 130 EH	172 000	23 %	39 560
Meauzac	- Station - construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 000 EH	533 500	23 %	122 705
	- Réseau - 2ème tranche dans le bourg	107 100	20 %	21 420
	TOTAL	----- 640 600	----- 22,50 %	----- 144 125
Monclar de Quercy	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 120 EH à Bonnanech	158 800	23 %	36 524
Montbartier	Réseau - 2ème tranche canalisations de transfert vers la station de Montech	91 800	20 %	18 360
Montbeton	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 4 000 EH	2 000 000	23 %	460 000
Reyniès	- Station - construction d'une nouvelle station d'épuration de 400 EH	307 894	23 %	70 816
	- Réseau de refoulement vers la nouvelle station d'épuration	383 315	20 %	76 663
	TOTAL	----- 691 209	----- 21,34 %	----- 147 479
Savenès	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 450 EH	306 000	23,00%	70 380
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	À Nègrepelisse - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 4 000 EH	2 000 000	23 %	460 000
SIEA de Montpezat Puyaroque	À Septfonds - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 2 000 EH	862 500	23 %	198 375
Proposition de programme SUR 2008		7 533 909		1 715 333

(*) Ces dossiers devraient bénéficier du taux global classique d'aide de 45 % ou 48 %, dont 23 % au titre des crédits S.U.R. et 25 % au titre des lignes d'intervention traditionnelles de l'Agence de l'Eau.

Le Président,

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 08/1^{ère}/IV-10ann4

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES (*)	
	Nature des travaux	Coût travaux	Taux	Montant
Castanet	Réseau - Mise en séparatif dans le bourg - 1 ^{ère} tranche	55 500	45 %	24 975
Castelsarrasin	Construction d'une unité de traitement des matières de vidange issues de l'ouest du département	1 180 000	80 %	944 000
Comberouger	Réseau - Extension secteur Pelis et Couloumet et mise en séparatif vers centre bourg	80 000	45 %	36 000
La Ville Dieu du Temple	Réseaux			
	- Extension de la collecte secteur de Bel Air et Meauzaguel - ENV00927	618 191	45 %	278 186
	- Transfert des effluents de Meauzaguel vers le réseau de Montbeton	130 000	45 %	58 500
	TOTAL	748 191	45 %	336 686
Montbartier	Réseau – Extension sur sur le CD 50 et le VC 2	822 295	45 %	370 033
Réalville	Agrandissement de la station d'épuration	483 200	48 %	231 936
Vazerac	Extension du réseau vers la zone d'activité	20 080	45 %	9 036
SIEA Montpezat – Puylaroque	Accroissement des capacités épuratoires de la lagune de Montpezat de Quercy	172 500	48 %	82 800
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS PROGRAMME D'ATTENTE TOTAL 2008		3 561 766		2 035 466

(*) Les coûts des travaux et les montants de subvention sollicités sont indiqués à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés ou plafonnés, après une nouvelle instruction des dossiers.

Le Président,

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 08/1^{ère}/IV-10ann5

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - renforcement secteurs de Basset et Terrefort	32 000	20 %	6 400
Commune de Finhan	Réseau - route de Montbartier	25 580	20 %	5 116
Commune de Gasques	Réseau - Lotissement communal Les Frayssinettes	36 527	20 %	7 305
Commune de Lizac	Réseau - Secteurs La Gineste et le Célerié	219 975	20 %	43 995
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- à Albias renforcement chemin de la Tauge	118 400	20 %	23 680
	- à Nègrepelisse - Renouvellement de la rue des Potiers à la place du Château	18 900	20 %	3 780
	TOTAL	----- 137 300	----- 20 %	----- 27 460
S.E. d'Auvillar	Réseaux			
	- à Mansonville - Extension secteur Le Peynard - VC 1	13 184	20 %	2 637
	- à Auvillar et Mansonville - Renforcement Haut d'Auvillar et à Mansonville (secteur Pourquoiès, station de surpression	78 000	20 %	15 600
	TOTAL	----- 91 184	----- 20 %	----- 18 237
S.I.A.E.P. de Cazes Mondenard	Réseaux			
	- à Cazes Mondenard - Rénovation du réseau lieu dit Salvan	4 625	20 %	925
	- à Sauveterre - Rénovation du réseau Vallée de Saux	14 421	20 %	2 884
	TOTAL	----- 19 046	----- 20 %	----- 3 809
S.E. du canton de Caylus	Réseau - 4ème tranche d'interconnexion avec le SIAEP du Ségala	74 200	20 %	14 840
S.E. de Dunes Donzac	Réseaux			
	- à Saint Loup - renforcement Les Vignes blanches Michaud	16 512	20 %	3 302
	- à Saint Loup - Renforcement secteur Agre	26 088	20 %	5 218

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
	Bitoux			
	- à Saint Loup - renforcement du plateau d'Agre	15 917	20 %	3 183
	Bitoux au réservoir de Saint Loup			
	- à Dunes - renforcement de l'antenne Roques à	7 136	20 %	1 427
	Pauquet haut			
	- à Saint Cirice - extension lotissement Lagarde	16 021	20 %	3 204
	- à Donzac - Extension et renforcement lieu dit			
	Baladé Cavagnats	13 278	20 %	2 656
	TOTAL	-----	-----	-----
		94 952	20 %	18 990
S.E. de Ginals Castanet	Réseau - Equipement en compteurs - 2ème tranche	13 500	20 %	2 700
S.E de Lauzerte Belvèze et Montaigu de Quercy	Réseaux			
	- à Montaigu de Quercy - rénovation chemin	6 100	20 %	1 220
	rural 126 de Savy			
	- à Lauzerte - 2ème tranche de rénovation dans le	56 000	20 %	11 200
	village	-----	-----	-----
	TOTAL	62 100	20 %	12 420
S.E. de Mas Grenier	Station - Aménagements réglementaires de la station de production de Pence Lagasse	64 000	40 %	25 600
S.I.A.E.P. De Monclar- Saint Nauphary	Réseau - à Monclar de Quercy - Extension pour les jardins du Tescounet	24 000	20 %	4 800
S.E. de Saint Amans de Pellagal	Station - Equipement en désinfection avec du chlore gazeux	14 797	40 %	5 919
S.I.A.E.P de Saint Antonin Noble Val	Réseau -déplacement de la conduite route de Saleth - RD 958	22 685	20 %	4 537
	Réseau - à Verfeil sur Seye - Renouvellement réseau dans le bourg	167 628	20 %	33 526
Syndicat de Distribution des Eaux des Cantons de Valence-Moissac- Puymirol	Réseaux			
	- à Golfèch - Renouvellement réseau chemin de	6 400	20 %	1 280
	Carrette			
	- à Lamagistère - Renouvellement rue rue Jasmin	38 552	20 %	7 710
	- à Saint Clair - Renouvellement réseau Hameau			
	des Aymes	27 944	20 %	5 589
	- à Goudourville - Renouvellement réseau Croix			
	de Saumade	19 800	20 %	3 960
	- à Boudou - Renforcement du réseau côte du			
	Roc	68 000	20 %	13 600
	- à Castelsagrat - Travaux de sécurisation au			
	réservoir du village	3 800	20 %	760
	TOTAL	-----	-----	-----
		164 496	20 %	32 899

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
PROGRAMME PRINCIPAL EN CAPITAL ALIMENTATION EN EAU POTABLE TOTAL 2008		1 263 970		268 553
2 - Opérations retenues pour une subvention en annuités				
Commune de Moissac	Réseau - renforcement en secteur rural liaison Côte des lièvres - Viarose	360 000	40 %	144 000
S.E. de Garganvillar	- Station - 4ème tranche de réhabilitation de la station de production de Castelferrus	220 112	60 %	132 067
	- Réseau - lutte contre les eaux rouges - renou- vellement des canalisations du réservoir de Castelferrus vers le village de Saint Aignan	249 000	40 %	99 600
	TOTAL	469 112	49,38%	231 667
S.E Région de Grisolles	Réseaux			
	- à Grisolles - 2ème tranche renouvellement rue Darnaud Bernard et rue des Déportés	450 000	40 %	180 000
	- à Montbartier - Renouvellement CD 5 , VC de Baragnon et mise en place d'un accélérateur de pression	422 000	40 %	168 800
	TOTAL	872 000	40 %	348 800
S.I.A.E.P. de Montbeton, Lacourt Saint Pierre, Montauban rive gauche du Tarn	Station - Aménagements de la station de Lacourt Saint-Pierre avec construction d'une bache de stockage d'eau traitée	503 652	60 %	302 191
S.I.E.A de Montpezat Puylaroque	Réseaux			
	- à Montpezat de Quercy - 3ème tranche de renforcement secteur Le Cloup	72 687	40 %	29 074
	- à Saint Georges - Extension Quartier Verdié	58 511	40 %	23 404
	- à Puylaroque - Extension quartier Pech de Balthazar	90 597	40 %	36 239
	- à Montalzat - Renforcement et réhabilitation Hameau Le Grez	69 109	40 %	27 644
	- à Caussade - Extension quartier Coucounes	47 207	40 %	18 883
	- à Saint Cirq - Extension 2ème tranche lotissement Pexaute	55 807	40 %	22 323
	- à Monteils - 6ème tranche du lycée - interconnexion du réseau avec Réalville	735 393	40 %	294 157
	TOTAL	1 129 311	40 %	451 724
S.E. Nord Séoune	Réseaux			
	- Lutte contre les fuites - Equipement du réseau en débitmètres	37 500	40 %	15 000
	- à Roquecor - Renouvellement du réservoir de La Tuque au bourg de Roquecor	187 000	40 %	74 800
	- à Roquecor - Renouvellement réseau dans le village	541 000	40 %	216 400

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subvention- nables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
	- à Saint Beauzeil - Renouvellement réseau au lieu dit L'Hoste	44 500	40 %	17 800
	- à Saint Amans du Pech - Renouvellement réseau dans le bourg	27 500	40 %	11 000
	TOTAL	----- 837 500	----- 40 %	----- 335 000
PROGRAMME PRINCIPAL EN ANNUITES ALIMENTATION EN EAU POTABLE TOTAL 2008		4 171 575	---	1 813 382
PROGRAMME PRINCIPAL EN CAPITAL ET ANNUITES ALIMENTATION EN EAU POTABLE TOTAL 2008		5 435 545	---	2 081 935

Le Président,

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 08/1^{ère}/IV-10ann6

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - renforcement secteurs de Basset et Terrefort	32 000	20 %	6 400
Commune de Finhan	Réseau - route de Montbartier	25 580	20 %	5 116
Commune de Gasques	Réseau - Lotissement communal Les Frayssinettes	36 527	20 %	7 305
Commune de Lizac	Réseau - Secteurs La Gineste et le Célerié	219 975	20 %	43 995
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- à Albias - renforcement chemin de la Tauge	118 400	20 %	23 680
	- à Nègrepelisse - Renouvellement de la rue des Potiers à la place du Château	18 900	20 %	3 780
	TOTAL	----- 137 300	----- 20 %	----- 27 460
S.E. d'Auvillar	Réseaux			
	- à Mansonville - Extension secteur Le Peynard - VC 1	13 184	20 %	2 637
	- à Auvillar et Mansonville - Renforcement Haut d'Auvillar et à Mansonville (secteur Pourquoiès, station de surpression	78 000	20 %	15 600
	TOTAL	----- 91 184	----- 20 %	----- 18 237
S.I.A.E.P. de Cazes Mondenard	Réseaux			
	- à Cazes Mondenard - Rénovation du réseau lieu dit Salvan	4 625	20 %	925
	- à Sauveterre - Rénovation du réseau Vallée de Saux	14 421	20 %	2 884
	TOTAL	----- 19 046	----- 20 %	----- 3 809
S.E. du Canton de Caylus	Réseau - 4ème tranche d'interconnexion avec le SIAEP du Ségala	74 200	20 %	14 840

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
S.E. de Dunes Donzac	Réseaux			
	- à Saint Loup - renforcement Les Vignes blanches Michaud	16 512	20 %	3 302
	- à Saint Loup - Renforcement secteur Agre Bitoux	26 088	20 %	5 218
	- à Saint Loup - renforcement du plateau d'Agre Bitoux au réservoir de Saint Loup	15 917	20 %	3 183
	- à Dunes - renforcement de l'antenne Roques à Pauquet haut	7 136	20 %	1 427
	- à Saint Cirice - extension lotissement Lagarde	16 021	20 %	3 204
	- à Donzac - Extension et renforcement lieu dit Baladé Cavagnats	13 278	20 %	2 656
	TOTAL	----- 94 952	----- 20 %	----- 18 990
S.E. de Ginals Castanet	Réseau - Equipement en compteurs - 2ème tranche	13 500	20 %	2 700
S.E de Lauzerte Belvèze et Montaigu de Quercy	Réseaux			
	- à Montaigu de Quercy - rénovation chemin rural 126 de Savy	6 100	20 %	1 220
	- à Lauzerte - 2ème tranche de rénovation dans le village	56 000	20 %	11 200
	TOTAL	----- 62 100	----- 20 %	----- 12 420
S.E. de Mas Grenier	Station - Aménagements réglementaires de la station de production de Pence Lagasse	64 000	20 %	12 800
S.I.A.E.P. de Monclar-Saint Nauphary	Réseau - à Monclar de Quercy - Extension pour les jardins du Tescounet	24 000	20 %	4 800
S.E. de Saint Amans de Pellagal	Station - Equipement en désinfection avec du chlore gazeux	14 797	20 %	2 959
S.I.A.E.P de Saint Antonin Noble Val	Réseau -déplacement de la conduite route de Saleth - RD 958	22 685	20 %	4 537
	Réseau - à Verfeil sur Seye - Renouvellement réseau dans le bourg	167 628	20 %	33 526

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
Syndicat de Distribution des Eaux des Cantons de Valence-Moissac-Puymirol	Réseaux			
	- à Golfech - Renouvellement réseau chemin de Carrette	6 400	20 %	1 280
	- à Lamagistère - Renouvellement rue rue Jasmin	38 552	20 %	7 710
	- à Saint Clair - Renouvellement réseau Hameau des Aymes	27 944	20 %	5 589
	- à Goudourville - Renouvellement réseau Croix de Saumade	19 800	20 %	3 960
	- à Boudou - Renforcement du réseau côte du Roc	68 000	20 %	13 600
	- à Castelsagrat - Travaux de sécurisation au réservoir du village	3 800	20 %	760
	TOTAL ...	164 496	20 %	32 899
PROGRAMME COMPLEMENTAIRE ALIMENTATION EN EAU POTABLE TOTAL 2008		1 263 970	-----	252 793
ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES TOTAL 2008		5 435 545	-----	2 334 728

Le Président,

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2008

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 08/1^{ère}/IV-10ann7

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTION SOLLICITEE (*)	
	Nature des travaux	Coût travaux	Taux	Montant prévisionnel
S.I.A.E.P. de Cazes Mondenard	à Sauveterre - 1ère tranche de renouvellement du réseau en amiante ciment	388 889	40 %	155 556
PROGRAMME D'ATTENTE ALIMENTATION EN EAU POTABLE TOTAL 2008		388 889	40 %	155 556

(*) Les montants de subvention sollicités sont indiqués à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés ou plafonnés, après instruction des dossiers.

Le Président,